



Origine : Amérique du nord

Vergerette du Canada

Erigéron du Canada

Nom scientifique

Conyza canadensis Cranq

Famille des Astéracées = Composée



Description

Plante annuelle de 10 cm-1 m, à tige dressée, rameuse, pubescente, d'un vert cendré, velue, à odeur de cumin, très feuillue. Feuilles pubescentes, étroitement lancéolées ou presque **linéaires, aiguës**, à bords entiers ou un peu dentelées ; involucre presque glabre, à folioles linéaires, scarieuses sur les bords ; elles sont desséchées à la floraison.

Inflorescence très ramifiée en longue panicule pyramidale. Capitules de 3 à 5 mm de diamètre, très nombreux, disposés en grappes sur les rameaux formant une panicule fournie et allongée ; fleurs du centre tubuleuses, jaunes, celles de la circonférence à ligule courte, peu saillante, d'un blanc sale. Les fruits sont des akènes allongés (1-2 mm de long), presque transparents et munis d'une aigrette qui assure sa dissémination par le vent sur de longues distances.

Confusions possibles

Conyza sumatrensis (Retz.) E. Walker et *Conyza floribunda* Kunth. La distinction entre les trois espèces reste délicate.

Reproduction et dissémination

La plupart des plantules de vergerette du Canada fleurissent entre la fin août et la fin octobre, formant des rosettes qui survivent à l'hiver. Quelques plantules fleurissent au printemps, de mars jusqu'au début mai. La production de graines culmine au début d'août et se poursuit en septembre, après quoi la plante meurt.

Le nombre de graines par plan est proportionnel à la hauteur de la tige. Un plan de 0,4 m de haut produit environ 2 000 graines, tandis qu'un plan de 1,5 m de haut en produit environ 230 000. **Le grand nombre de graines produites assure à la plante un fort pouvoir reproductif.** La banque de graines produites est de courte durée, car si la survie des graines peut dépasser un an, elle dépasse rarement trois ans.



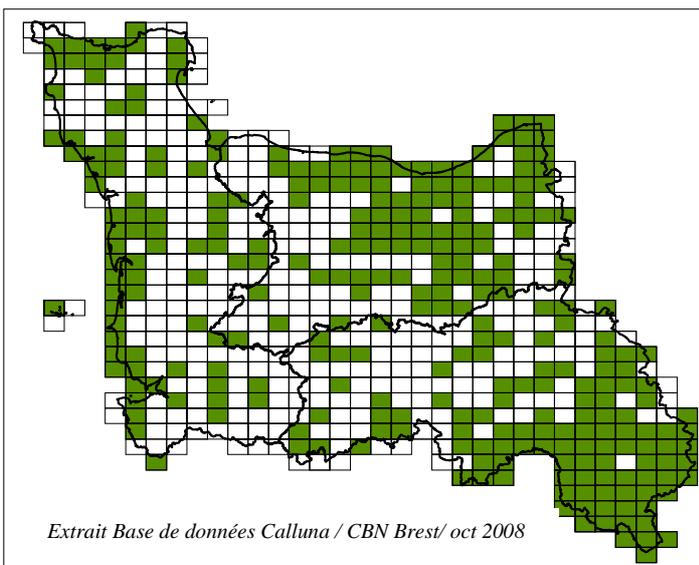
Ecologie et milieux colonisés

C'est une espèce préférant les sols riches en azote (espèce nitrophile) et mésophile c'est à dire vivant dans des sols ni trop sec ni trop humides. **Elle colonise abondamment bords de routes, voies ferrées, terres agricoles à l'abandon et forêts coupées à blanc** ainsi que les cultures surtout sur des sols à texture grossière. Elle **semble actuellement se développer également dans certains milieux naturels notamment littoraux** (dunes).

Introduction et aire de répartition globale

Cette plante a été introduite d'Amérique du Nord vers 1650. Très bien adaptée, elle était déjà répandue sur toute l'Europe 150 ans plus tard dans les milieux anthropiques (milieux soumis à des activités humaines).

Répartition et niveau d'invasion connu en Basse-Normandie



La vergerette du Canada est assez commune en Basse-Normandie et toujours en expansion.

La vergerette du Canada est une espèce invasive avérée en Basse-Normandie

Nuisances dues à l'invasion

Sur la biodiversité

Jusqu'à ces dernières années la vergerette du Canada ne semblait pas poser de problème au regard de la biodiversité. Elle se cantonnait effectivement aux milieux à sol remanié par des travaux de diverses origines et des aménagements. **On observe en Basse-Normandie actuellement une explosion de populations de vergerette du Canada dans certains milieux littoraux : pannes et pelouses dunaires.**

Sur l'économie

La vergerette du Canada est un hôte sauvage de la punaise terne, un ennemi de nombreuses cultures. Elle est aussi hôte intermédiaire du capsid de la luzerne ainsi que de la jaunisse de l'aster, une maladie transmissible à un vaste éventail d'hôtes par la cicadelle de l'aster.

Conseil de gestion

Il n'existe pas actuellement de procédure de contrôle de la vergerette du Canada en milieux naturels. **On peut d'ailleurs estimer que son développement dans ces milieux est peut être plus une conséquence de la dégradation de la qualité de ces milieux qu'une cause.**

Dans les milieux artificiels où elle peut poser quelques problèmes éphémères (culture, espace à aménager), la lutte contre l'envahissement par cette vergerette est menée par des moyens mécaniques de travail du sol, par des procédés de ralentissement de la germination des graines (ajout d'une couche sur le sol qui les recouvre ou culture d'une plante comme l'orge). L'utilisation des herbicides est le moyen le plus classique mais, avec le temps, les nouvelles plantes deviennent résistantes à l'herbicide habituel. Il est à exclure dans les milieux naturels.

Les opérations menées en Basse-Normandie

Aucune actuellement

Pour en savoir plus

COSTA, C. 2005 – Atlas des espèces invasives présentes sur le périmètre du Parc naturel régional de Camargue, PNR de Camargue, 220p.

MULLER, S. (coordinateur), 2004. – Plantes invasives en France. Patrimoines naturels, 62, Muséum National d'Histoire Naturelle de Paris, 168 p.

Site internet : <http://www.bretagne-environnement.org/especes-invasives/>



Fiche rédigée par le Conservatoire botanique national de Brest
C. Zambettakis

Avec le soutien financier de :

